

Commission des Visiteurs du Grand Conseil (COMVGC)

La COMVGC poursuit son travail de visites des établissements pénitentiaires, des zones de rétention et carcérales du canton de Vaud, des prisons des cantons concordataires (Romandie + Tessin) ainsi que des entretiens avec les détenus. Les détentions prolongées se poursuivent dans la zone carcérale de la Blécherette ainsi qu'à l'Hôtel de Police de Lausanne où les améliorations prévues font toujours défaut. La permanence mensuelle tenue aux EPO par la commission se révèle positive pour les détenus : ils peuvent y venir librement sans inscription, être entendus et voir leurs problèmes examinés.

Point de la situation par Mireille Aubert, Présidente de la COMVGC 28.09.2013

Zone carcérale de la Blécherette et de l'Hôtel de Police de Lausanne

Les détentions dépassant la durée légale de 48h se poursuivent, malgré les 80 places supplémentaires construites à la Croisée. Les plaintes des détenus et des avocats concernent principalement l'Hôtel de Police de Lausanne. Toutes les améliorations prévues au printemps dernier n'ont pas pu être réalisées.

La lumière est toujours diffusée 24/24h. La possibilité de l'atténuer n'est pas possible en raison de problèmes logistiques qui ne sont pas encore résolus. En lieu et place, la police met à disposition des « lunettes de sommeil » comparables à celles distribuées dans les avions. Cependant, ce matériel est régulièrement en rupture de stock !

Durant les 48 premières heures, les personnes en rétention n'ont pas accès aux douches. Par la suite, elles bénéficient de trois douches au moins par semaine. Malheureusement, la période de présence d'une personne peut s'inscrire exactement entre deux séances de douches, arrivée trop tardive pour bénéficier de la première et départ trop matinal pour bénéficier de la suivante. Ainsi ces personnes peuvent être privées de douche durant 3 jours et continuent de comparaître devant le Tribunal des mesures de contrainte (TMC) dans des conditions hygiéniques désagréables. En automne 2012 la COMVGC avait pourtant recommandé à la Police lausannoise de faire en sorte que personne ne comparaisse devant le TMC avec des vêtements sales et sans être douché. Nous allons intervenir à nouveau.

Concernant les vêtements de rechange et les sets sanitaires il semble également qu'il y ait des problèmes de distribution.

Permanences aux EPO

Après quelques mois de fonctionnement, cette initiative s'avère extrêmement positive. Chaque mois, les détenus du pénitencier et de la Colonie peuvent venir librement nous parler sans inscription préalable. Ils sont beaucoup plus nombreux à s'adresser à nous que lors des visites annoncées pour lesquelles ils doivent s'inscrire plusieurs jours à l'avance. Les problèmes évoqués sont ensuite listés et transmis à la direction ou au SMPP. Cette procédure permet de régler rapidement ce qui peut l'être et d'entreprendre les démarches nécessaires pour les situations plus délicates.

Nous avons réussi à obtenir des cartes de visite au nom de la commission avec l'adresse et le numéro de téléphone du secrétariat. Les détenus peuvent ainsi nous contacter plus facilement et surtout, plus rapidement. Ils sont nombreux à exprimer leur satisfaction de se sentir écoutés et entendus.

Notre premier rapport annuel est sur le bureau du Conseil d'Etat depuis le 27 juin. Nous attendons ses déterminations et le rapport devrait être présenté au Grand Conseil et rendu public courant octobre.